



**LA NOTE D'HOMMES ET PATRIMOINE janvier 2016**



*À tous nos amis, à tous nos membres, une année, un peu comme ces images, imprévue, simple, sereine, rêveuse et même grandiose !*

## ***Nos dossiers***

### **L'ancien Hôtel Normandie de Genval-les-Eaux**

Le parcours des dossiers d'urbanisme, quand ils sortent de l'ordinaire, sont souvent pleins d'aléas. Celui-ci n'a pas échappé à la règle. Nous n'avions pas non plus échappé aux critiques des partisans d'une idée radicale : conserver et restaurer l'ancien bâtiment. Ce qui avait été aussi notre première perception, et suscité notre opposition au projet. Mais c'était avant de prendre connaissance de l'état général du Normandie.

Puis, au fait de la situation, nous avons proposé l'alternative d'une construction nouvelle mais respectant le style anglo-normand. Maître de l'ouvrage, architectes et Commune nous avaient suivis. Tout semblait en ordre quand survinrent des complications du genre procédure mal engagée, mauvaise compréhension de la situation...

Finalement, tout semble remis sur les rails. Notre grande crainte, basée sur notre expérience, était que rien ne se fasse et que l'actuel Normandie ne devienne un chancre dans le quartier du Lac.





### Le rond-point A. Lannoye en face des Papeteries de Genval



Non, vous ne vous trompez pas, le rond-point Auguste Lannoye est toujours dans le même état. C'est un peu dommage qu'il n'ait pas pu être inauguré en même temps que la première phase des nouvelles Papeteries. Notre projet, adopté par la Commune, était-il tombé dans l'oubli ou sera-t-il réalisé, mais... quand ? Nous avons interrogé le responsable. Il s'agirait d'un malentendu dû à la modification de l'espace central. Nous avons pourtant donné notre feu vert à une nouvelle implantation moins importante.

Bon, cela se fera un peu plus tard que prévu !

### La Cure Sainte-Croix à Rixensart

« *Petit à petit la cure va vers l'effondrement* », disions-nous dans la Note précédente. Cela paraît inéluctable. A nouveau nous avons proposé d'au moins essayer de mettre le bien à disposition sous emphytéose.

A ce jour nous n'avons pas eu de confirmation officielle. Ce sera vraiment dommage de devoir démolir un bâtiment de cette valeur architecturale.

Nous lançons un appel à tous nos membres. Si vous avez une solution ou connaissance d'une solution pour sauver la cure n'hésitez pas à nous contacter.

Dire que nous avons réussi, avec l'appui du Conseil communal en 2005, à faire revenir ce bâtiment dans le giron de la commune.



## L'ancienne école des garçons à Genval



Ce projet lui aussi a connu des vicissitudes. Notre sauvetage de la façade date de ...2008. Cette fois, tout semble bien reparti.

L'année 2016 semblerait une bonne année pendant laquelle nous pourrions ranger avec la mention « fin » plusieurs de nos dossiers.

Pour les anciens mais aussi les nouveaux habitants ce sera une belle et joyeuse surprise.

## Potales



***Restauration par Hommes et Patrimoine de la grotte de Lourdes sur la Place de Bourgeois.***

Après la réalisation en 2002 du livre "Chapelles et Potales au gré des chemins de Genval, de Rixensart et de Rosières", les équipes d'Hommes et patrimoine avaient, entre 2012 et 2014, refait des tournées d'inspection des 55 potales et chapelles relevées en 2001. Un inventaire reprenant l'évolution de celles-ci avait été dressé qui reprend également les travaux à faire pour une partie d'entre elles. Grâce à celui-ci, la Commune a sollicité un subside de la Région pour la restauration du petit patrimoine communal. Hélas, cela fait six mois que l'on attend.

## Hôtel Le Lido à Genval

Comme nous l'écrivions, la première demande préalable au permis d'urbanisme avait été refusée. Un second projet avait été introduit, mais reste sans réponse jusqu'à présent.

Actuellement le bâtiment est loué aux équipes de construction du RER, qui comme chacun le sait, semble être reporté sine die.

## L'ancien site GSK à Genval dit PCAR du Poirier-Dieu

Nous suivons ce dossier. Aujourd'hui la situation est celle-ci : le conseil communal a voté la demande de Plan Communal d'Aménagement Révisionnel ainsi que l'Etude d'Incidence.

En gros le schéma est le suivant :

- . La zone bleue d'équipement public : La maison de repos et de soins, le bâtiment de l'administration communale et la nouvelle école avec son terrain contigu ;
- . La zone bleue hachurée rouge : service public et habitat ;
- . La zone rouge d'habitat : un quartier de 165 logements, dont 15 mis à la disposition de la Commune ;
- . La zone des espaces verts.

Nous avons demandé le respect des options du Schéma de structure, une diminution de la densité, le changement de la zone bleue-rouge en zone bleue et l'application des directives architecturales et paysagères.

## Projet de panneaux d'information historique et culturelle



Le Bureau avait émis l'idée qu'il serait intéressant de doter la Commune de panneaux reprenant des informations historiques et culturelles dans un certain nombre d'endroits intéressants. Nous avons demandé au Cercle d'Histoire et au Syndicat d'initiative de nous envoyer une liste de lieux qui conviendraient. Celles-ci reçues, nous avons passé en revue les types (très variés) de ce genre de panneaux, le genre de rédactionnel à privilégier, la possibilité d'ajouter un code qui donne des informations détaillées via les smartphones. Ce dossier sera couplé avec le projet que nous avons introduit pour les papeteries et que nous décrivons ci-dessous.



## La mémoire des Papeteries de Genval

Avant que ne débute la première phase des travaux, nous avons pensé qu'il serait bon de rappeler, une fois l'usine disparue, sa mémoire. L'idée était de placer le long de la Lasne, remise à ciel ouvert, des photos emblématiques de l'architecture et des activités des Papeteries de Genval.



Nous en avons parlé au directeur de projet d'Equilis, qui avait trouvé l'idée intéressante et qui avait donné un accord de principe pour prendre en charge la réalisation. Un nouveau directeur de projet a repris le chantier et nous l'avons contacté. Nous le verrons dans le courant du deuxième trimestre.

Entretemps une équipe de l'association a activé le dossier en y associant le Syndicat d'Initiative et le Cercle d'Histoire. Elle tentera de développer le projet en fonction des possibilités financières.



### **Cotisation 2016**

*Nous rappelons que pour devenir membre la cotisation annuelle est de 10 euros.*

*Mais que tout don supplémentaire est le bienvenu.*

*Merci à nos membres qui ont déjà versé leur cotisation 2016.*

N° de compte IBAN : BE24-6528-0857-79

**L'Assemblée Générale se tiendra le 12 mars à 11h00  
à Leur Abri, rue du Baillois 1330 Rixensart**